

ARRONDISSEMENT
DE LENS

VILLE DE
LOISON-SOUS-LENS

Tél : 03.21.13.03.48

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an Deux Mil Vingt Deux, le 25 Août,
Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,
Sous la Présidence de Monsieur Daniel KRUSZKA, Maire,
En suite de convocation en date du 16 Août 2022,
Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,
ETAIENT PRESENTS : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de
Mesdames Khadija LANNABI, Catherine WILLE, Danielle NOWOTNIK, Corinne
LEFEBVRE, Marie-Hélène MARLIER, Sabrina TROLET, Dorinne CORROYEZ et
Messieurs Dominique VASSEUR, Éric GADENNE, absents excusés.
Monsieur Jacky LELONG est élu secrétaire de séance.

Objet: Subvention exceptionnelle au profit de l'Association des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre d'un projet d'acquisition d'un nouveau drapeau, l'association des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre sollicite une participation de la Commune.
Que le devis du drapeau s'élève à 1 491,58 €.
Que l'association a sollicité le Conseil Régional et l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre et a obtenu respectivement 700 € et 150 €.

Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident :

Vote à l'unanimité

- D'accorder une subvention exceptionnelle au profit de l'association des anciens combattants et victimes de guerre d'un montant de 641,58 € pour l'achat d'un nouveau drapeau.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Loison-sous-Lens, le 29 août 2022

Transmis en Sous-Préfecture de Lens le 05/09/2022
AR : 062-216205237-20220905-del-
290822-250-DE
Affiché le 05/09/2022
Certifié exécutoire le
Le Maire, 05/09/2022


Daniel KRUSZKA



Maire,


Daniel KRUSZKA
(P. de C.)